

Le 4 février 2008

Procès-verbal de la session ordinaire du 4 février 2008 de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le quatrième jour de février deux mille huit à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
Mme Chantal Tanguay, conseillère siège no 2
M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3
Mme Francine Turmel, conseillère siège no 4
M. Normand Nault, conseiller siège no 5
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 14 janvier 2008
- 5.0 Lecture du courrier
- 6.0 Rapport des élus, de l'inspecteur municipal et du président du Comité de développement
- 7.0 Suivi de la session
- 8.0 Résolution pour l'achat de bacs gris
- 9.0 Nouvelle plinthe électrique au bureau municipal
- 10.0 Résolution pour mandater M. Rosaire Ouellet pour la confection d'une page web pour la municipalité
- 11.0 Résolution de la formation pour Mme Danielle Asselin
- 12.0 Adoption du budget du HLM avec modifications
- 13.0 Autoriser la demande pour Emploi-été 2008
- 14.0 Résolution pour le partenariat avec la Caisse Desjardins de l'Érable
- 15.0 Comptes à payer
- 16.0 Questions et suggestions de l'assemblée
- 17.0 Varia
 - 17.1 _____
 - 17.2 _____
- 18.0 Levée de la session

La séance est ouverte par Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Hélène Lessard, secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

R-08-02-009
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Payette, appuyé par Madame la conseillère Francine Turmel et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au varia :
17.1 Résolution à CACI pour demander la prolongation de la subvention tout en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉE

R-08-02-010
Intervertir les points

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

R-08-02-011
Procès-verbal du
14 janvier 2008

Monsieur le maire demande aux conseillers(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la session ordinaire du 14 janvier 2008, étant tous et toutes affirmatifs (ves);

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Payette, appuyé par Madame la conseillère Francine Turmel et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la session de 14 janvier 2008, soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

COURRIER :

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois, dont copie est conservée aux archives

Le 4 février 2008

RAPPORT DES ÉLUS :

M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1 :

- réunion de travail
- loisirs : tournoi de hockey aura lieu la fin de semaine prochaine si la température le permet
- la soirée du flambeau est prévue un peu plus tard
- donnera des informations prochainement concernant internet haute vitesse

Mme Chantal Tanguay, conseillère siège no 2 :

16-01: réunion Comité Tome IX :

- demande de subvention à la Caisse Desjardins réponse positive a été accordée soit cinq milles dollars (5000\$)
- besoin de deux personnes ressources pour le codage des livres soient : Mesdames Danielle Asselin et Micheline Breton qui devraient suivre une formation à la CSBF bientôt.
- demande d'un deuxième ordinateur acceptée par le Lourdinois.com.
- le choix pour les activités de 2008 sera terminé sous peu

La demande d'un deuxième ordinateur au bureau municipal a aussi été acceptée par le Lourdinois.com.

21-01 : réunion du Lourdinois .com.

22-01 : réunion de travail

23-01 : rencontre avec Monsieur Stéphan Drolet, directeur de l'école

30-01 : placer les livres de la bibliothèque dans des boîtes pour les travaux d'aménagement

M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3 :

22-01 : réunion de travail

30-01 : placer volumes dans des boîtes pour la bibliothèque

Modifié voir :
R-08-03-024

Mme Francine Turmel, conseillère siège no 4 :

- réitère sa demande pour la liste des comptes de taxes en retard

Monsieur le maire demande que ce point soit ajouté au varia de l'ordre du jour

- souligne que la facture pour la décoratrice n'a pas été incluse à la résolution

M. Normand Nault, conseiller siège no 5 :

- rien à souligner

M. Yves Payette, conseiller siège no 6 :

- réunion de travail
- concernant la politique familiale : une responsable a fait une nouvelle vérification des disponibilités; encore le jour il avait déjà avisé que ses disponibilités sont le soir

Monsieur le maire précise qu'il a porté ce problème au comité de la MRC de l'Érable

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL :

Absent

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT :

Absent

RAPPORT DU MAIRE :

15-01 : réunion du comité pour le schéma d'aménagement

22-01 : réunion de travail

03-02 : rencontre prévus par Impact Emploi dans le dossier retour aux jeunes dans leur milieu, cette année trois jeunes seulement ont participé

Réunion et diverses rencontres au cours du mois

SUIVI DES SESSIONS :

- La MRC de l'Érable a adopté le règlement no : 253-2007
- Lettre, signée par le maire, a été retournée au CPE la Girouette inc. de Plessisville concernant les besoins en service de garde
- Confirmation du nom du domaine : www.mun-nd-de-lourdes.ca

R-08-02-012
Achats de 10 bacs

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de dix (10) nouveaux bacs, chez Robac de Sherbrooke, au prix de cinquante-cinq dollars (55\$) l'unité, taxes et transport en sus;

ADOPTÉE ET SIGNÉE SÉANCE TENANTE

Le 4 février 2008

R-08-02-013
Installation nouvelle
plinthe au bureau

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat et l'installation d'une nouvelle plinthe au coût de trois cent trente-trois dollars (330\$) plus taxes, au bureau municipal par Marius Marcoux inc. afin d'améliorer le système actuel de chauffage.

ADOPTÉE

R-08-02-014
Confection page
Web à M. Rosaire
Ouellet

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes prévoit avoir une page Web;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Rosaire Ouellet peut effectuer ce travail, en ayant déjà fait pour d'autres municipalités;

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Monsieur Rosaire Ouellet pour effectuer le travail nécessaire à la fabrication et la mise à jour d'une page Web à l'image de la municipalité;

QUE les coûts respectent le budget prévu à Lourdinois.com pour 2008, soit un maximum de mille dollars (1000\$).

ADOPTÉE

R-08-02-015
Autoriser formation
Mme Danielle Asselin

CONSIDÉRANT QU'une formation est offerte pour la gestion des documents municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le travail de la nouvelle secrétaire-réceptionniste est la mise à jour des documents municipaux;

CONSIDÉRANT QU'il serait important qu'elle suivre cette formation afin d'enrichir les connaissances déjà acquises et de lui permettre de mieux poursuivre son travail;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Madame Danielle Asselin de s'inscrire au cours de formation sur la gestion des documents qui se tiendra le mercredi 27 février 2008 au Lac-Etchemin;

QUE la municipalité paie les frais d'inscription au montant de cent soixante dollars (160\$), taxes en sus, ainsi que les frais s'y rapportant sur réception de pièces justificatives

ADOPTÉE

R-08-02-016
Nouveau budget
HLM pour 2008

CONSIDÉRANT QUE le budget de l'Office municipal d'habitation de Notre-Dame-de-Lourdes a été modifié afin d'y inclure des modifications demandées suite à une vérification par le service incendie de la MRC de l'Érable;

CONSIDÉRANT QUE la participation financière pour la municipalité passera de sept mille neuf cent neuf dollars (7 909\$) à huit mille quarante-neuf dollars (8 049\$) pour l'année 2008;

Il est donc proposé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire, appuyé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le nouveau budget 2008 de l'OMH;

QUE le montant excédentaire de cent quarante dollars (140\$) soit pris au divers prévu au budget de l'urbanisme et zonage.

ADOPTÉE

R-08-02-017
Demande Emploi Été

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay, appuyé par Madame la conseillère Francine Turmel et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la municipalité fasse une demande dans le cadre du programme Emplois Été Canada 2008 concernant le poste d'un moniteur ou d'une monitrice de terrain de jeu pour l'été 2008;

QUE le maire et/ou la secrétaire soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents se rapportant à cette demande.

ADOPTÉE

R-08-02-018
Convention avec
Caisse Desjardins
de l'Érable pour
aide financière
bibliothèque

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes a la responsabilité du réaménagement et de la gestion de la Bibliothèque municipale-scolaire « Le Ratconteur »;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins de l'Érable offre une aide financière à cette occasion;

CONSIDÉRANT QUE les parties désirent convenir des termes, conditions et modalités de l'aide financière;

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Tanguay secondé par Monsieur le conseiller Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers;

Le 4 février 2008

QUE les parties conviennent;
QUE la caisse versera une somme totale de cinq mille dollars (5 000\$) à la Municipalité au cours de l'année 2008, conditionnellement à la réalisation du projet;
QUE la Municipalité s'engage à installer un affichage aux couleurs de Desjardins dans le salon de lecture;
QUE l'affichage devra être conforme aux normes graphiques et aux exigences de Desjardins en plus de respecter les valeurs véhiculées au sein de l'école Vivalo;
QUE la Municipalité s'engage à rendre disponible des signets de lecture aux couleurs de Desjardins, d'une quantité de trois cent cinquante (350) signets;
QUE la municipalité s'engage à inviter la Caisse à la conférence de presse et à accorder un droit de parole à son représentant;
Que les photos prises à cette occasion pourront être utilisées par la caisse dans son bulletin aux membres et lors de l'assemblée générale annuelle des membres;
QUE la caisse fournira à la Municipalité l'affichage et les signets de lecture d'une quantité de 350;
QUE la Caisse assurera le suivi de la visibilité et veillera à ce que l'affichage respecte les normes graphiques;
QUE la Caisse fera parvenir un chèque au montant de cinq mille dollars (5 000\$) à la Municipalité;
QUE le maire soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité cette dite entente avec la Caisse Desjardins de l'Érable.

ADOPTÉE

R-08-02-019
Comptes à payer

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Laliberté, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes ci-dessous mentionnés et d'autoriser la secrétaire d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

		<u>COMPTES À PAYER</u>	
034	Infotech	papeterie taxes	151,39
035	Mme Danielle Asselin	sem fin le 12-01-2008	118,76
036	Mme Hélène Lessard	sem fin le 12-01-2008	394,36
038	Bell Canada	bureau et salle	216,25
039	Ivic Internet	internet bureau	22,74
040	Hydro-Québec	éclairage des rues	244,46
041	Hydro-Québec	panneau bienvenue	35,14
042	Bell Canada	loisirs	79,75
045	M. Serge Soucy	sem fin le 12-01-2008	394,82
046	Postes Canada	500 timbres pour taxes	293,48
047	Mme Hélène Lessard	sem fin le 19-01-2008	394,36
048	Mme Danielle Asselin	sem fin 19-01-2008	118,76
049	M. Serge Soucy	sem fin le 19-01-2008	145,79
050	L'Excellence Cie d'Ass-vie	prime janvier ass-collective	170,43
051	Mme Hélène Lessard	sem fin le 26-01-2008	395,68
052	Mme Danielle Asselin	sem fin le 26-01-2008	118,76
053	M. Serge Soucy	sem fin le 26-01-2008	231,02
054	MégaBuro	articles de bureau	64,48
055	Postes Canada	circulaires	58,05
056	BuroPro	classeur	519,17
057	M.R.C. de l'Érable	vœux de Noël 2007	102,04
058	Marius Marcoux inc.	travaux patinoire	507,08
059	M. Donald Laliberté	réf et allo février 2008	208,47
060	Librairie Lepage	cellulaire inspecteur	120,54
061	Bertrand Laliberté Exc.	travaux St-Fran O le 10-01	189,63
062	Infotech	interurbains	20,04
063	Dépanneur de Lourdes	réf 42,42\$ Lois 19,96\$ entretien	29,24\$ 91,62
064	Bogar Propane	propane caserne 591L x ,796\$/L	531,01
065	Les Fermières de Lourdes	3 locations cuisine	36,00
066	Philippe Gosselin et Ass.	entretien four(227.79)huile(800.05\$)	1 027,84
067	Protection	frais annuel/surveillance(buro et caser)	448,34
068	FQM	contribution 2008	605,41
069	M. Jocelyn Bédard	réf et allo maire février 2008	694,75
070	Matériaux A. Drolet inc.	lumières ext. salle	46,59
071	Mme Chantal Tanguay	réf et allo février 2008	208,47
072	Mme Francine Turmel	réf et allo février 2008	104,24
073	M. Normand Nault	réf et allo février 2008	104,24
074	M. Yves Payette	réf et allo février 2008	208,47
075	Les Exc. H. St-Pierre inc.	3e versement déneigement	9 874,51

Le 4 février 2008

		<u>COMPTES À PAYER (suite) :</u>	
076	BIOLAB	test d'eau salle	356,29
077	R.G.M.R.M.	ordu+récyc+redevance déc 2007	1 307,57
078	Gaudreau Env.	transport ord et reçu déc 2007	1 943,41
079	ORAPÉ	déchets volumineux déc 2007	123,50
080	M. Yannick Lemire	rép et allo février 2008	208,47
081	Wood Wyant inc.	articles de nettoyage	193,07
082	MRC de l'Érable	1/2quote-part 2008	20 542.45
083	DJL Rive-sud	dernier vers. travaux été 2007	<u>18 975.72</u>
		Total des chèques émis	62 947.42

R-08-02-020
Demande à CACI
pour continuer
subvention à
Lourdinois.com

CONSIDÉRANT QUE le centre d'accès communautaire Internet, ci-après appelé CACI, est supporté en grande partie par des bénévoles;
CONSIDÉRANT QUE le CACI de notre municipalité est un endroit de rencontre pour les gens;
CONSIDÉRANT QUE Le CACI est financé par Industrie Canada;
CONSIDÉRANT QUE le CACI fermerait ses portes advenant le cas où Industrie Canada ne lui fournirait pas le financement additionnel pour le faire fonctionner;
CONSIDÉRANT QUE les citoyens vont au CACI pour obtenir des informations sur le gouvernement en direct;
CONSIDÉRANT QUE les étudiants ont un point de rencontre pour faire leurs travaux d'études;
CONSIDÉRANT QUE le CACI sont une source de transmission de connaissance pour les personnes du troisième âge;
CONSIDÉRANT QUE les CACI sont une ouverture sur le monde;
CONSIDÉRANT QUE les CACI ont été mis sur pied pour faire du Canada le pays le plus branché;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité, la commission scolaire, la bibliothèque, l'organisme porteur ne peuvent pas financer la totalité des frais qu'engage un CACI;
CONSIDÉRANT QUE le programme d'accès communautaire est essentiel à notre collectivité;
Il est proposé par Madame la conseillère Francine Turmel, adopté par Madame la conseillère Chantal Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers;
QUE la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes demande à Industrie Canada le maintien du financement additionnel des centres d'accès communautaire Internet.
ADOPTÉ

Modifié voir :
R-08-03-024

Concernant la demande de Madame la conseillère Francine Turmel qui désire avoir la liste des comptes de taxes en souffrance; les autres membres du conseil ne comprennent pas la demande, même si le code municipal le permet, surtout du fait que cette dite liste inclut le nom des contribuables en retard. La liste lui sera donc remise et les membres du conseil demandent que des informations soient prises aux avocats, à savoir s'il est possible d'adopter une résolution qui permettrait de ne pas inclure le nom des contribuables en retard.

Ajout voir :
R-08-03-024

Questions :
- revenus du loyer de la caserne
- Pacte rural (premier)
Suggestions :
- pour combler le poste au conseil du HLM, la municipalité pourrait nommer un membre du conseil municipal
- insonoriser le bureau municipal
- vérifier la résolution qui prévoyait une éventuelle rue pour un développement résidentiel sur le terrain de Monsieur Edouard Ouellet.

R-08-02-021
Levée de la session

Il est proposé par Monsieur le conseiller Normand Nault, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Payette et résolu à l'unanimité que la session levée à 21h45.

ADOPTÉE

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE